

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA MEUSE

SCRUTIN DU 28 OCTOBRE 2020

OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants des communes

Le 28 octobre 2020, à 14 heures s'est réunie la commission départementale, instituée par l'arrêté du n° 203.2020 du 17 août 2020 du Président du Centre de Gestion de la Meuse, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

- Secrétaire : M. Jean-Baptiste LEONARD, directeur du Centre de Gestion
- Représentants des LISTES :
Liste présentée par l'Association des Maires de la Meuse : M. Gérard MICHEL

A 14 heures, le Président a déclaré le scrutin ouvert.

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 : la liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure a été déposée dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouverte.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

Motif	Nombre d'enveloppes
- non acheminées par la poste	1
- parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	1
- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	4
- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	/
- comprenant un autre nom que l'électeur	2
- contenant un bulletin sans enveloppe de vote	1

A 15 heures, le Président a publiquement déclaré le scrutin clos.

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- nombre d'électeurs inscrits dans le département : 349
- nombre d'enveloppes reçues : 275
- nombre de votants..... : 266
- nombre de bulletins dans l'urne : : 539, dont 502 enveloppes de couleur jaune, 36 enveloppes de couleur bleue et 1 enveloppe de couleur saumon
-

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

- Total des voix attribuées aux électeurs : 962
- Nombre de Bulletins nuls : 4
- Nombre de Bulletins blancs : 8
- **Nombre de suffrages valablement exprimés : 950, dont 490 voix par bulletin à 1 voix, 360 voix par 36 bulletins de 10 voix, 100 voix par 1 bulletins de 100 voix**

Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
- Liste présentée par l'Association Départementale des Maires de Meuse	950

Attribution des sièges :

Les sièges à pourvoir ont été attribués ainsi qu'il suit :

La commission départementale détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages valablement exprimés par le nombre de représentants titulaires des communes à élire au conseil d'administration.

Les représentants au conseil d'administration du centre de gestion sont élus à la proportionnelle.

Chaque liste a droit à autant de sièges de représentants titulaires que le nombre de voix recueillies par elle contient de fois le quotient électoral.

Les sièges de représentants titulaires restant à pourvoir sont attribués suivant la règle de la plus forte moyenne.

1. Calcul du quotient électoral :

$$\frac{\text{Nombre de suffrages valablement exprimés}}{\text{Nombre de sièges de titulaires à pourvoir}} \text{ soit } \frac{950}{16} = 59,375$$

2. Attribution des sièges au quotient :

$$\text{Liste ADM 55 : } \frac{\text{Nombre de voix obtenues}}{\text{Quotient électoral}} \text{ soit } \frac{950}{59,375} = 16, \text{ soit } 16 \text{ sièges}$$

Soit 16 sièges attribués

Nombre de sièges restant à pourvoir : 0

Sont déclarés élus sur les sièges ainsi obtenus, :

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Liste établie par l'Association Départementale des Maires de Meuse

1 M. Michel MOREAU Maire de LAVALLEE	1 Mme Dania KLEIN Maire de LES HAUTS DE CHEE
2 M. Gérard MICHEL Maire de SAVONNIERES-DEVANT-BAR	2 M. André DORMOIS Maire de CONSENVOYE
3 M. Pierre BURGAIN Maire de REVIGNY-SUR-ORNAIN	3 M. François CLAUSSE Maire de CONTRISSON
4 Mme Michèle FILLON-PIONNIER Adjointe au maire de BEUREY-SUR-SAULX	4 M. Frédéric ARCHAMBAUD Adjoint au maire de ROBERT-Espagne

5 M. Jean-Louis CANOVA
Maire d'ANCERVILLE

6 Mme Marie-Christine TONNER
Adjointe au maire de SAINT-MIHIEL

7 Mme Jocelyne ANTOINE
Maire de SENON

8 M. Sylvain GILLET
Maire de NANCOIS-SUR-ORNAIN

9 M. Bernard GOEURIOT
Adjoint au maire de VERDUN

10 M. Jean-François LAMORLETTE
Maire de CHEPPY

11 Mme Marie-Josée HORNBERGER
Adjointe au maire de BAR-LE-DUC

12 M. Alain FERIOLI
Maire d'EUVILLE

13 M. Joël PETITJEAN
Maire de MARSON-SUR-BARBOURE

14 M. Christian PONSIGNON
Maire de LE NEUFOUR

15 M. Gérard ABBAS
Maire de FAINS-VEEL

16 M. Alain CHAPE
Maire de CLERMONT-EN-ARGONNE

REPLACANTS TITULAIRES

1 M. Éric VILLETTE
Maire de MONTPLONNE

2 M. Didier SUGG
Maire de TREMONT-SUR-SAULX

3 Mme Fabienne THOMAS
Maire de BAZEILLES-SUR-OTHAIN

4 M. Pierre BELKESSA
Maire de MOUZAY

5 M. Alain VIZOT
Maire de LEROUVILLE

6 M. Massimo TRINOLI
Maire d'ARRANCY-SUR-CRUSNES

7 M. Alain HAUET
Conseiller municipal de BAR-LE-DUC

8 Mme Nadine PEUREUX
Maire de BOUREUILLES

9 M. Jean-Pierre LIGIER
Maire de BOVIOLLES

10 M. Benoît HACQUIN
Maire de CHARDOGNE

11 Mme Marie-Pierre VERDUN
Maire de LEVONCOURT

12 M. Michel BIZARD
Maire de COUSANCES-LES-TRICONVILLE

13 M. Jean-Paul COLIN
Maire de DAMLOUP

14 M. Daniel BERTHOLET
Maire de ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON

15 M. Richard MULLER
Maire de LANDRECOURT-LEMPIRE

16 M. Christian MAGISSON
Maire de BRABANT-SUR-MEUSE

5 M. Marc DEPREZ
Maire de NANT-LE-GRAND

6 Monsieur Xavier COCHET
Maire de SAINT-MIHIEL

7 Mme Marie-Paule SOUBRIER
Adjointe au maire de BELLEVILLE

8 Mme Nathalie MEUNIER
Maire de VILLOTTE-SUR-AIRE

9 M. Claude ANTION
Maire de THIERVILLE-SUR-MEUSE

10 M. François BRELLÉ
Maire de SPINCOURT

11 M. Michel RIEBEL
Maire de SILMONT

12 M. Francis FAVE
Maire de VAUCOULEURS

13 M. François-Xavier CARRE
Maire de DELOUZE-ROSIERES

14 M. Claude LEONARD
Conseiller municipal de MONTMEDY

15 M. Jean-Michel GUYOT
Maire de LIGNY-EN-BARROIS

16 M. Vincent LOMBART
Maire de SEUIL-D'ARGONNE

REPLACANTS SUPPLEANTS

1 M. Jean-Claude ZINGERLE
Maire de VIGNEULLES-LES-HATTONCHÂTEL

2 M. Didier KOPOCZ
Maire de LACHAUSSEE

3 M. Régis AUBRY
Maire de JAMETZ

4 M. Jean-Paul REGNIER
Maire de VAL D'ORNAIN

5 M. Didier LAURENT
Maire de LAIMONT

6 Mme Catherine COLLINET-JUNG
Maire d'ANCEMONT

7 M. Francis JOURON
Maire de COMBLES-EN-BARROIS

8 Mme Françoise TESSIER
Maire de FORGES-SUR-MEUSE

9 M. Patrick LORANS
Maire de HAUDAINVILLE

M. Daniel BERNARD
Maire de BENEY-EN-WOËVRE

Mme Dominique PENSALFINI-DEMORISE
Maire de NANT-LE-PETIT

M. Pascal PIERRE
Maire de HEIPPES

M. Lionel JACQUEMIN
Maire de HEUDICOURT-SOUS-LES-CÔTES

M. Philippe ANDRE
Maire de BONNET

M. Jean NATALE
Maire d'EIX

M. Jean-Marie MISSLER
Maire de SAINT-PIERREVILLERS

Observations et réclamations :

- L'enveloppe de retour d'une commune a été émargée par une personne se présentant en qualité de « maire par intérim ». Aucune information ne permet de confirmer cette qualité. La commission a donc écarté cette enveloppe.
- Une enveloppe de retour contenait uniquement le bulletin, sans enveloppe de vote. Elle a également été écartée par la commission.

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 octobre 2020 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

Le Président,
Stéphane MARTIN

Le Secrétaire,
Jean-Baptiste LEONARD

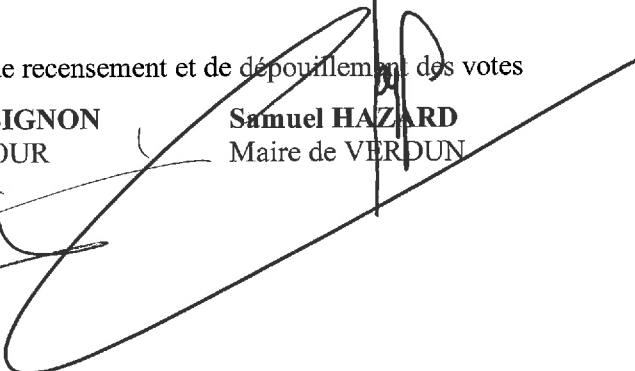
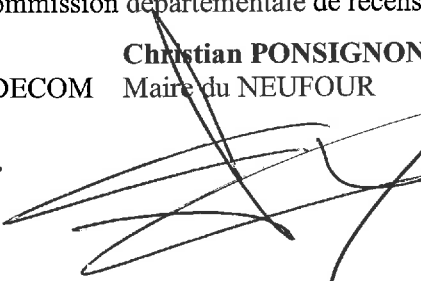



Les membres de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes

Martine AUBRY
Présidente de la CODECOM
Entre Aire et Meuse

Christian PONSIGNON
Maire du NEUFOR

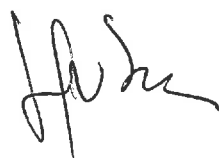
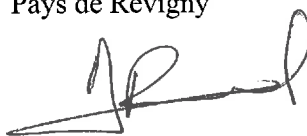
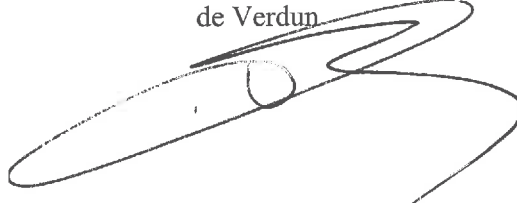
Samuel HAZARD
Maire de VERDUN



Julien DIDRY
Président du PETR du Pays
de Verdun

Anne ROUSSEL
Présidente de la CODECOM du
Pays de Revigny

Carine HUBER
Fonctionnaire territorial



Jean-Christophe PATON
Fonctionnaire territorial

